

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 376

Artikel: Comment luttons-nous contre le chômage ? : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

La seule chose que je me suis proposée toute ma vie, en public et en particulier, c'est de ne jamais céder à qui que ce soit contre la justice.

SOCRATE.

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, Crête de Pregny
ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Michel-de-Crest
Compte de Chèques postaux 1.943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE... Fr. 5.--
ÉTRANGER... 8.--
Le numéro... 0.25
Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Le suffrage féminin au Grand Conseil de Genève

Après deux ans bien comptés (c'est en effet le 1^{er} février 1930 que M. Albaret déposa son projet de loi reconnaissant aux femmes l'exercice des droits politiques) et après onze mois de méditations de la Commission chargée d'examiner ce projet (c'est en effet le 27 avril 1931 qu'une délégation de suffragistes a été entendue par cette Commission), une nouvelle étape est à signaler: les rapports de majorité et de minorité de la Commission ont été imprimés et distribués aux députés, mais ne seront forcément pas discutés avant la prochaine session de notre Parlement cantonal, qui s'ouvrira le premier mercredi de mai. O escargot, notre emblème!

Nous aurons donc à revenir à plusieurs reprises sur ces rapports, le rapport de majorité, pour le suffrage féminin, étant rédigé par M. Albaret (U.D.E.), l'auteur du projet de loi, et le rapport de minorité, contre le suffrage féminin, étant dû à M. Humbert (démocrate), ancien substitut du procureur général. Toutefois, et à titre purement documentaire, nous publions ci-après, en les livrant aux méditations de nos lecteurs, les thèses essentielles du rapport de minorité:

1. L'octroi des droits politiques aux femmes risque de porter atteinte à la paix familiale.
2. L'octroi des droits politiques aux femmes accentuerait la majorisation de l'élément genevois par l'élément confédéré.
3. On n'a pas le droit d'imposer à la majorité des femmes l'exercice d'un devoir civique qu'elles ne veulent pas, sous prétexte qu'une minorité d'entre elles le réclame.
4. La réforme proposée entraînerait pour le budget cantonal un sensible accroissement de dépenses.

Tout commentaire serait superflu.

E. Gd.

Lire en 2^{me} page:

Les Femmes et la S. d. N.: au B. I. T.
Sport et aviation.
Un document du Comité international féminin pour le désarmement.



Les femmes et les livres

Cinq romancières anglaises

(Suite) 1

Clemence Dane

Dès sa prime jeunesse, ses goûts l'inclinent vers la peinture et la littérature. Il semble d'abord que le pinceau vaincra la plume et pendant trois ans elle travaille la peinture. On l'a dit de Théophile Gautier, on peut le répéter aujourd'hui à propos de Clemence Dane: se reconnaître toujours au style imagé et au relief des personnages l'écrivain doublé d'un peintre.

Tout en peignant et en étudiant les littératures étrangères qu'elle possède aussi bien que celle de son pays, elle séjourne en Saxe et en Suisse. Un beau jour, elle devient comédienne; on loue son charme et sa distinction, et on raconte des traits touchants de sa bonne camaraderie. Mais le métier d'artiste est un des plus pénibles qui soient; et la santé de la jeune fille ne résiste pas au surmenage. Puis la guerre éclate: elle se charge

En 3^{me} et 4^{me} pages:

E. Gd.: Le vote des femmes en France.
E. V.-A.: Les coopératives internationales à Bâle.
A. LEUCH: Aux Chambres fédérales.
Une femme juge à Genève?
H. Z.: Un Office central suisse pour l'économie domestique.
Fonds de cautionnement de la Saffa. Etc., etc.

En feuilleton:

Publications reçues.

Comment luttons-nous contre le chômage?

N. D. L. R. Nous empruntons la plupart des renseignements qui suivent à L'Information au Service du Travail social, ce nouveau petit bulletin mensuel que rédige à Lausanne, avec savoir faire et conviction un Comité dont font partie deux, en tout cas, de nos collaborateurs, M^{lle} E. Serment, présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance S. F., et M. Maurice Veillard, l'actif secrétaire général du Cartel romand H. S. M. (abonnement 1.20 par an, rue de l'Ecole Supérieure, 1, Lausanne).

Dans le Canton de Genève.

D'après les derniers chiffres, il y a actuellement à Genève 3255 chômeurs et 1002 chômeuses. La répartition par nationalité est la suivante:

Genevois	786 hommes	814 femmes
Confédérés	2025 hommes	
Etrangers	446 hommes	188 femmes

La répartition par métier est celle-ci, pour les hommes: Agriculture, 91; Alimentation, 41; Habillement, 40; Cuir et Caoutchouc, 24; Bâtiment, 200; Industrie du bois, 101; Textile, 1; Arts graphiques, 87; Papiers, 9; Métallurgie, 376; Electro-techniciens, 13; Horlogers, 833; Commerce, 142; Hôtellerie, 113; Transport, 60; Professions libérales, 39; Service de maison, 2; Manœuvres, 1083.

Pour les femmes: Couturières, 60; Repasseuses, 30; Horlogères, 350; Commerce, 100; Service de maison, 50; Hôtellerie, 35, etc.

1250 chômeurs sont assurés à des caisses syndicales ou paritaires et touchent les subsides prévus par la Confédération.

L'Etat de Genève accorde des subsides de 4 fr. par jour pour les célibataires, de 5 fr. pour les couples, plus 1 fr. par enfant, jusqu'à un total de 8 fr. par jour, aux chômeurs genevois et confédérés établis depuis plus de 2 ans à Genève. Il faut faire la preuve d'un emploi

précédent de trois mois au moins chez un patron. Les artisans (horlogers en chambre, etc.) sont au bénéfice de ces subsides. Ces allocations sont données après un mois de chômage et à raison de 25 jours par mois. Pour les terrassiers, la durée de l'allocation est seulement de 15 jours par mois.

1003 chômeurs reçoivent ces secours, soit 303 Genevois, 563 Confédérés, 56 Genevoises, 81 Confédérées.

Actuellement 250 chômeurs travaillent sur les chantiers de l'Etat ou de la Ville. L'Etat à ses propres chantiers, d'autres sont remis à des entreprises privées. Les chômeurs y travaillent par tour de rotation pour 6 semaines. Ce sont, de préférence, des hommes mariés et capables de travaux un peu pénibles. L'Etat à encore en vue d'importants travaux qui occuperont des chômeurs d'ici quelques semaines.

La Ville de Genève a consacré 50.000 fr. pour des allocations de Nouvel-An. La Ville et les communes donnent aux chômeurs le combustible, les douches, la fourniture de gaz et d'électricité. Elles participent aussi, selon un pourcentage qui reste encore à fixer, aux dépenses de l'Etat pour l'action de Secours aux chômeurs.

Pour compléter cette action de Secours, le Département de l'Assistance et des Assurances sociales a provoqué la création d'une Commission centrale d'Aide aux Chômeurs, organe privé soutenu par l'Etat, dont les premières ressources (environ 70.000 fr., plus des dons en nature) ont été fournies par une collecte faite par les soins de la presse. Cette Commission a pour but de venir en aide aux catégories de chômeurs suivantes: a) Genevois ne pouvant bénéficier des allocations de l'Etat, faute d'un précédent travail régulier suffisant; b) Confédérés étant dans le même cas, ou n'étant établis que depuis moins de 2 ans à Genève; c) Etrangers de toutes catégories.

Les secours distribués sont les suivants, tous les 10 jours et par tête: 10 l. de soupe, 2 kg. et demi de pommes de terre, 5 l. de lait pour adulte, 10 l. pour enfant, 2 kg. et demi de pain, 5 fr. d'épicerie.

Une grande collecte de vêtements eut lieu avec les meilleurs résultats pour assurer le fonctionnement d'un vestiaire.

L'Union chrétienne de Jeunes Gens distribue aussi des soupes à quelques jeunes ouvriers. Le Mouvement de la Jeunesse suisse romande et «Pro Juventute» s'intéressent particulière-

Dans la police féminine



Mlle M. ERNST
Agente de police à Berne

ment aux enfants. L'Etat prévoit aussi la création de cours ménagers. Enfin, l'Hospice général, organe d'assistance aux Genevois, et le Bureau Central de Bienfaisance, organe d'assistance aux habitants, ont considérablement élargi leurs services. Ils s'intéressent surtout au paiement des loyers.

De son côté, et fidèle à son principe de fournir du travail plutôt que des secours, l'Ouvroir de l'Union des Femmes, qui, tout l'automne avait vaillamment tenu tête à la crise, en occupant à lui seul plus de 80 chômeuses, a doublé son activité dès le mois de janvier en ouvrant, grâce à l'appui de l'Etat, un deuxième atelier, dit «Atelier de crise». L'Etat lui a non seulement accordé une subvention à cet effet, mais encore le Département de l'Instruction publique lui a fourni un local et une directrice d'atelier en la personne d'une maîtresse de couture rétribuée par lui. En sept semaines, cet atelier a fourni du travail de couture à domicile à 67 chômeuses, à raison d'une moyenne

de travaux domestiques et libère ainsi des femmes plus robustes pour des besognes plus dures. Elle s'intéressa aussi, et s'intéresse encore, aux enfants abandonnés.

Cédant aux instances de quelques amis, elle tente d'écrire des romans. Le premier essai réussit et elle publie coup sur coup: *Un régiment de femmes*; *le Blé en herbe* (un titre de Colette); *Légende*; *les Etoiles errantes* et le dernier tout récemment paru, *The Baboons* qui est, paraît-il, assez déroutant. Seul *Légende* a été traduit en français, en 1926. Clemence Dane a écrit aussi pour le théâtre et elle avait tout d'abord destiné *Légende* à la scène, puis changea d'avis. Le succès du roman la décida finalement à en faire une adaptation théâtrale. D'autres pièces d'elle, par exemple, *Un divorce*, ont reçu bon accueil; mais la dramaturge a-t-on écrit ne vaut pas la romancière.

Légende est le chef-d'œuvre de Clemence Dane. Son sens dramatique si puissant et ses dons d'introspection, joints à un style très beau et, ô miracle, non défiguré par la traduction française, ont fait de ce livre une petite merveille. Comme dans *Daphné Adeane* de Baring, l'héroïne ne paraît pas dans le livre, qui n'est qu'une conversation de toute une nuit entre quelques littérateurs, critiques et romanciers, hommes et femmes, avec en a part les remarques d'une vieille dame, d'un

1 *Légende*. Collection d'auteurs étrangers. Chez Plon, à Paris, 12 fr. franç.

2 *A Bill of divorce* et *Legend* ont paru, réunis en un volume de l'édition Tauchnitz.

Or, ce soir-là, les amis et amies d'Anita devaient devant le feu. Arrive un peintre, grand ami de Madala qu'il a peinte souvent,

toujours comme une créature lumineuse et printanière, tout le soleil de juin dans les yeux et des primevères pleines les mains. Il apporte une triste nouvelle: Madala vient de mourir là-bas, dans un petit village, en mettant un enfant au monde.

Les premiers moments de saisissement passés, chacun réagit à sa façon. On discute Madala, son talent et ses livres, on blague une fois de plus son incompréhensible mariage avec l'obscur médecin qui, de sa vie, ne s'est soucié de littérature. Pourquoi Madala l'a-t-elle épousé? A-t-il été son premier amour? — Ils croient faire de la psychologie et ne se livrent qu'à des commérages. La jeune femme disparue devient la proie de leur curiosité implacable. Le lecteur sent d'abord confusément, ensuite plus clairement, que jamais ils n'ont connu et jamais ils ne connaîtront la véritable Madala.

Et la beauté suprême du livre, c'est qu'à suivre ces propos d'êtres compliqués, déformés et venimeux, une délicieuse Madala nous apparaît: simple et bonne, elle a écrit des livres sincères et puissants... son cœur n'a pu se nourrir de cette gloire naissante ni de l'amitié peu sûre de ceux qui se disaient ses amis... son mari, (ce morceau de bois, cet être quelconque, comme dit Anita), elle l'a aimé parce qu'il aimait pour elle-même et non pas pour ses livres «cette Madala avec ses petits défauts, ses petites impatiences et les petits bouts d'elle-même qu'elle ne racontait à personne».

La clique des lettres continue de salir Ma-



de 10 fr. par semaine environ à chacune et a employé à poste fixe 9 chômeuses coupeuses et 1 chômeuse secrétaire-comptable, payant ainsi un total de plus de 2.000 fr. de salaires. Il a aussi fait procéder par des chômeuses au raccommodage des vêtements recueillis comme il est dit plus haut, et a obtenu quelques commandes d'organisations de bienfaisance qui lui ont grandement facilité sa tâche.

A Lausanne.

L'Œuvre de secours en faveur des chômeurs et indigents, qui fonctionne depuis Noël 1931, est destinée exclusivement à la population lausannoise. Elle comprend trois organes:

1. Le *Dortoir des hommes*, qui est installé dans l'ancien pénitencier de femmes, à Bèthusy. Des salles bien chauffées, bien éclairées et aérées, une centaine de couchettes composées d'un lit de fer, d'une paillasse, d'un oreiller et de couvertures, assurent aux hébergés de bonnes nuits. Bureau pour le surveillant qui y couche aussi, lavabos, réfectoire, le meilleur parti, est tiré des cellules désaffectées. L'homme qui vient demander une place subit un examen de rigueur qui permet d'éviter l'intrusion de parasites; s'il en porte, il est envoyé à l'Hôpital, où il est baigné et ses vêtements sont passés à l'étau; et il revient au Dortoir, parfaitement net. 80 hommes, environ, bénéficient de cette heureuse initiative, ainsi que des repas préparés à l'Evéché. Un coiffeur chômeur vient deux fois par semaine tailler cheveux et barbe des pensionnaires.

2. La *Cuisine pour chômeurs et indigents*, dans les anciens locaux de l'Evéché. Les colonnes de pierre ont été reliées par des parois de bois brut; les fenêtres ovales en sont aussi scellées, afin de se protéger de l'air qu'elles laissent trop généreusement entrer. Dans la cuisine meublée d'un beau fourneau, un ex-maître d'hôtel, un ancien chef s'occupe de nourrir excellentement tous ceux qui viennent. Les hommes travaillant sur chantiers sont munis de tickets contre lesquels, 8 fr. 50 sont retenus chaque semaine sur la paie. Les sans-travail mangent gratuitement.

Les repas se composent d'une soupe bien consistante, d'un légume et de pain; une ou deux fois la semaine, le menu s'accroît d'une viande. Le soir, il comprend une soupe et du pain. Beaucoup de maraîchers fournissent gratuitement, les jours de marché, les légumes nécessaires.

3. Le Greffe municipal a loué un grand local sis à la Porte Saint-Martin, 10, comme *Salle de lecture*. Bien chauffée et éclairée, cette salle est à la disposition des chômeurs, qui viennent y lire les journaux lausannois dont le service est fait gracieusement par les Rédactions. De 8 h. à 21 h. sans interruption, les hommes y trouvent un asile accueillant pendant leurs heures de loisir, trop nombreuses, hélas! pour beaucoup, loin des tentations du café et à l'abri du froid de la rue.

C'est également dans ce local que sont reçus et distribués les envois d'habits, chaussures, linge, etc., pour hommes. On y a organisé un service de raccommodage et ressemelage qui occupe trois ouvriers chômeurs.

Une organisation similaire pour femmes et enfants existe au local du Foyer des Travailleurs, Escaliers du Musée Arlaud; le travail de répartition est fait par les infirmières visiteuses du S.H.; les raccommodages de vêtements et linge sont assumés par un groupe de dames dévouées.

L'Œuvre de Secours en faveur des chômeurs et indigents a passé un arrangement avec le Bureau d'Assistance afin de faciliter le paiement

des notes arriérées de loyer, gaz et électricité. Dans bien des cas, déjà, où des familles étaient sur le point d'être mises hors de leur logement, faute d'argent, l'Œuvre est intervenue en réglant directement ces notes. Les dons effectués dans ce but doivent donc être versés à l'Œuvre elle-même.

Une surveillance méthodique et toujours vigilante empêche tout abus et toute lacune.

(A suivre)



Les Femmes et la Société des Nations

Au B. I. T.

Sur les quatre sujets qu'a à son ordre du jour la prochaine Conférence Internationale du Travail, convoquée pour le 12 avril à Genève, trois sont d'un intérêt direct pour les femmes.

C'est d'abord la question si importante de l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, qui revient cette année en 2^{me} discussion après avoir permis, l'an dernier, à de nombreuses femmes déléguées de participer de façon efficace et expérimentée aux débats. Le B. I. T. vient de préparer sur ce sujet un avant-projet de Convention internationale et un projet de Recommandation sur lesquels la Conférence aura à se prononcer. D'après cet avant-projet, le travail dans les professions non industrielles serait interdit aux enfants âgés de moins de quatorze ans, ou à ceux qui, ayant dépassé cet âge sont encore soumis à l'obligation scolaire du fait de la législation nationale, certaines exceptions et dérogations étant prévues.

La Conférence a également à son ordre du jour le gros problème d'une portée sociale si vaste de l'assurance-invalidité-vieillesse-survivants, problèmes qui, lors de la votation fédérale de décembre dernier en Suisse, a suffisamment préoccupé et même passionné tant de femmes pour qu'il soit inutile d'insister ici sur l'intérêt direct que présente pour elles l'étude de cette question par l'Organisation Internationale du Travail.

Enfin, une autre question encore, celle de la suppression des bureaux de placement payants, touche de près aux difficultés du marché du travail pour de nombreuses catégories de femmes, employées, domestiques, personnel enseignant, artistes et musiciennes. Aussi comprendra-t-on sans peine que le B. I. T. en envoyant des convocations pour cette Conférence ait rappelé aux gouvernements l'article du Traité de paix, qui dit que « lors que des questions intéressent les femmes viennent en discussion à la Conférence Internationale du Travail, un des conseillers techniques au moins doit être une femme ». L'Alliance Internationale pour le Suffrage a, de son côté, engagé ses organisations nationales affiliées à faire les démarches nécessaires auprès de leur gouvernement pour que les

délégations de leurs pays respectifs comprennent des femmes, si possible en nombre aussi grand que l'an dernier.

Nous indiquerons naturellement ici les noms de celles qui viendront à Genève pour cette Conférence. Et déjà, nous sommes heureuses de pouvoir annoncer que le Conseil fédéral a de nouveau désigné pour faire partie de la délégation suisse à la Conférence Internationale du Travail M^{lle} Dora Schmidt, secrétaire adjointe à l'Office Fédéral du Travail et de l'Industrie, dont l'activité professionnelle comme l'activité pour la création du Fonds de prêt de la Saffa, est connue et appréciée de tous nos lecteurs. Ceux-ci se joindront certainement à nous pour lui dire ici nos meilleures félicitations.

Sports et aviation

Un bouquet de succès féminins

Dans un grand établissement de bains de la ville de Berne a eu lieu dernièrement un spectacle peu ordinaire. Devant une très nombreuse assistance, la petite Helga Sommer, une fillette de trois ans, a subi avec succès son « examen de natation »!! C'est certainement la plus jeune nageuse de la Suisse, si ce n'est du monde!

Parmi les quatre nouveaux pilotes sportifs qui viennent d'être brevetés à l'aérodrome de la Blécherette, à Lausanne, se trouve une femme, M^{me} Bourquin-Crisinel.

L'automne dernier a eu lieu le premier raid des aviatrices polonaises. Quatre femmes y prirent part, deux comme pilotes et deux comme observatrices. Le trajet comprenait un circuit de 3000 km., suivant la ligne des frontières polonaises. Malgré un temps des plus défavorable, vent violent et brouillard intense, ce raid, qui avait un caractère de propagande pour l'aviation, a parfaitement réussi. Le nombre des aviatrices diplômées pilotes est actuellement de sept en Pologne.

Une jeune Chinoise, qui la première avait obtenu son diplôme de pilote aux Etats-Unis, vient d'être appelée à un poste important dans l'administration de l'aviation au Ministère de la guerre de son pays.

Mrs. Ulysses G. Mc Queen, Beverley Hill, en Californie, est la première femme occupée dans la police aéronautique. Elle est la fondatrice de l'Association internationale des femmes aviatrices, dont elle est actuellement vice-présidente.

La motocycliste allemande bien connue, Hanni Kohler, vient de rentrer après plusieurs mois d'absence, d'un voyage en moto de Berlin aux Indes. Elle a de ce fait couvert 22.000 km.

Les jeunes filles turques s'adonnent avec ardeur à tous les sports et principalement à la gymnastique. Elles espèrent pouvoir bientôt prendre part aux tournois internationaux. Si l'on songe qu'il y a une quinzaine d'années, la femme turque ne pouvait sortir que voilée, on se représente combien l'émancipation de la femme a fait de rapides progrès dans ce pays.

S. F.

Un document du Comité International Féminin pour le Désarmement

Ce Comité nous écrit:

Notre première tâche accomplie, soit la présentation solennelle des pétitions à la Conférence, le samedi 6 février 1932, des projets furent arrêtés pour l'établissement d'un programme de travail en vue de la réalisation pratique du désarmement et, à cette occasion, on se rendit compte qu'il importait tout d'abord d'arriver à une formule unique exprimant les vœux des femmes quant aux aspects spécifiques du problème. En suite de quoi fut établi le texte de la communication ci-après qui fut acceptée en bonne et due forme par les représentantes qualifiées des organisations intéressées, et approuvées par le Comité central exécutif de chacune de ces organisations.

Ce document a été établi après discussion et échange de vues très attentif et approfondi, et s'il ne traduit peut-être pas toutes les opinions des organisations groupées au sein du Comité du Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales, du moins peut-on admettre — et c'est le résultat de ces discussions — qu'il harmonise les différents points de vue et résume l'opinion générale sur la question brûlante et délicate du désarmement.

Document établi par le Comité International Féminin pour le Désarmement.

AVANT-PROPOS

Cet exposé a été accepté par les représentantes de nos Organisations Féminines Internationales présentes à la réunion du Comité du Désarmement le 23 février 1932.

Il ne prétend pas présenter un programme de désarmement complet, ni ne peut représenter tous les points de vue des organisations réunies dans le Comité du Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales.

Il est destiné à servir de base pour notre programme de travail, lequel, vu les circonstances actuelles, établit des lignes générales d'après lesquelles on pourra se former une idée d'ensemble quand les discussions se développeront durant la Conférence du Désarmement siégeant en ce moment.

Nous reconnaissons que le problème du désarmement, y compris le désarmement « économique » et « moral », présente de nombreux aspects, mais comme nous nous occupons ici en ce moment de mesures effectives pour le désarmement matériel, ce qui suit se rapporte principalement à cette question.

Nous espérons bientôt publier des exposés spéciaux se rapportant au désarmement moral et aux autres points soulevés dans cet exposé.

EXPOSÉ GÉNÉRAL

Nous nous rallions aux déclarations par lesquelles le Président a déterminé la tâche de la Conférence dans son discours d'ouverture, à savoir:

- aboutir à un accord collectif quant à un programme effectif de propositions pratiques qui assurera rapidement une réduction sensible et une limitation de tous les armements nationaux;
- poser qu'aucun armement ne pourra être soustrait à la portée de ce traité par lequel toutes les nations ici représentées

dala tout en prétendant l'expliquer. La dure et grise Anita, qui a des tas de documents sur Madala — manuscrits mendiés et lettres chipées — entend bien s'en servir: elle écrira la biographie de la romancière. Mais pour que cette biographie soit un succès de librairie, il importe que Madala n'ait pas été tout uniment la bonne, la simple, la sincère jeune femme d'âme et de beauté printanières et pures. Il faut, il est nécessaire que Madala ait eu une existence compliquée, des amours secrètes, désespérées et coupables qu'elle a fuies en se mariant si absurdement. Ainsi conçu, ainsi truqué, le livre d'Anita « basé en grande partie sur une correspondance privée et une intime connaissance personnelle », comme elle dit, ne saurait manquer d'être un succès. Mais une belle lettre d'amour de Madala à son fiancé, dérobée par Anita pour s'en servir un jour et commentée perfidement, lui est arrachée des mains par le peintre qui la jette au feu.

Le livre finit par une apparition de Madala Grey, visible seulement aux deux personnes présentes qui croient en elle, au peintre et à la jeune fille. L'un s'imagina la voir sous le soleil de juin et des fleurs d'or pressées sur son cœur, l'autre l'aperçut entourée de brume et une bougie à la main.

« La vraie Madala Grey donnait à chacun de nous, elle devenait pour chacun de nous, ce dont nous avions le plus besoin. Elle écrivait nos rêves. Elle était nos rêves.

...Elle a été comme une sorte d'étoile pour nous tous, un symbole, une légende... »

Margaret Kennedy

Quand, étudiante d'Oxford, elle habitait Somerville-College, une camarade la dépeignait ainsi: « La voici qui descend la rue avec son manteau vert et son écharpe défraîchie; sous son bras une pile de livres, dans une main une bouilloire, dans l'autre une pompe à bicyclette. Son chapeau trop en arrière découvre un visage bizarrement construit au nez intelligent et aux yeux calmement inquisiteurs. Causant peu et avec deux ou trois amis seulement, elle passerait facilement inaperçue si, au long des repas ou au club de discussion, elle ne se laissait aller parfois à des remarques si spirituelles, si imprévues et si sensées, que toute l'Université dresse l'oreille et comprend que cette petite femme dissimule des profondeurs d'esprit insoupçonnées. »

Comme d'autres romancières sorties d'Oxford, Margaret Kennedy possède une solide culture historique; et sa première œuvre, en 1922, a été un manuel d'histoire: *A century of revolution, 1789-1920*. Puis suivent quatre romans: *The ladies of Lynton* (1923), *The constant nymph* (1924), *Red sky at morning* et *Come with me*, ainsi que quelques nouvelles et poèmes.

Un seul de ces romans a été jusqu'ici traduit en français, et a constitué un des succès les plus complets et les plus légitimes de la littérature d'après guerre: *The constant*

Time and Tide, 1928.

nymph (La *nymph* au cœur fidèle)¹, livre passionnant qu'on ne se lasse point de relire. Peinture d'un milieu artiste, il nous présente l'excentrique famille de Sanger, musicien et compositeur génial, une bande fantasque, dévergondée, sans foi ni loi, et connue partout où elle a passé sous le nom de cirque Sanger. Le père meurt, laissant ses sept garçons et filles, nés de mères très différentes de milieu et d'éducation, sans autres ressources que des connaissances musicales et l'amour de leur art.

Les trois enfants les plus mal élevés, les plus sales et débraillés, les plus dépourvus de principes moraux ou autres, mais aussi les plus intelligents et les mieux doués, Tessa, Paulina et Sébastien, sont recueillis par les frères de leur mère, l'aristocrate anglaise, morte de chagrin quelques années auparavant. Antonia, plus âgée que Tessa, appartient aussi à cette couvée, mais, séduite par un jeune Juif, elle l'épouse et débarrasse ainsi sa famille anglaise du souci de sa rééducation.

Les trois jeunes sauvages et le non moins sauvage Lewis Dodd, qui fut l'élève et l'ami du grand Sanger, échouent dans le logis londonien de la correcte et distinguée Miss Florence, cousine germaine de Sanger; elle se débarrasse des enfants au profit d'écoles où ils ne tardent guère à s'enfuir, et Lewis, elle l'épouse. Presque vagabond, quoique de bonne famille, très bon musicien et compositeur

¹ Edition des *Feux Croisés*, à Paris, chez Plon, numéroté, 18 fr. A paru plus tard dans une édition moins coûteuse.

d'avant-garde, Lewis, un peu ivrogne et assez mal embouché, un peu débauché aussi et profondément égoïste, se fait aimer de Florence. Celle-ci, quoique produit universitaire et d'âge à voir clair, commet des lors maladrotes sur maladrotes, surtout parce qu'elle ne peut comprendre ces quatre bohèmes entrés dans sa vie.

Naturellement, tout va de travers. Avec sa façon détachée, presque inhumainement détachée et impersonnelle, Miss Kennedy a écrit le roman douloureux des inadaptes et des isolés. Les Sanger essayent de s'embourgeoiser, Lewis tente de sortir de ses rêveries artistiques, Florence fait de touchants efforts pour donner un air de bohème à sa demeure et à sa façon de vivre... Rien n'y fait, et personne ne s'adapte et chacun se sent effroyablement seul.

Débutant dans l'air pur du coin des Alpes tyroliennes, où les Sanger campent en été, et dans la gaité des gentianes bleues et des claires des troupeaux, le récit emprunte ensuite comme cadre la demeure bien ordonnée de Florence, où la pauvre femme voit son bel équilibre d'autrefois détruit par Lewis et les enfants, son indifférence polie, que chacun prenait pour de la douceur, se mue en méchanceté. Avec un sûr instinct, elle en veut surtout à Tessa, la jeune fille de seize ans, la *nymph* au cœur fidèle, au cœur qui appartenait depuis toujours au seul Lewis. Déçu lui-même par l'union avec Florence, le musicien se sent incapable de vivre plus longtemps dans « l'étable d'argent », cette étable d'argent où, comme